

**A QUOI SERVAIT L'IDENTITÉ  
NATIONALE ?  
MASSÉNA ENTRE TROIS  
PATRIES**

**Thierry COUZIN**

Il est des doutes qui persistent. Celle de la fidélité des Niçois envers la France comme celle de leur propension à être de droite pour employer une partition qui ne date finalement que de la proclamation de la 1<sup>er</sup> République à Paris le 20 septembre 1792 avec l'opposition entre des girondins à la fois bellicistes et fédéralistes et des jacobins unitaires mais réticent à exporter leurs maux hors de France sinon pour régler le problème des émigrés. En somme avant l'invention de la carte d'identité lors de la Commune de Paris à laquelle participa un autre Niçois Auguste Blanqui pour lequel Maillol sculpta la *Liberté enchaînée* le lien entre mémoire individuelle et mémoire collective ne pouvait pas rester hors des choix partisans. Pour répondre à la question à quoi pouvait donc bien servir l'identité nationale à Nice il faut en revenir à la liminaire émulation des Lumières et finir cette trajectoire en 1870 avec l'engagement de Giuseppe Garibaldi pour la défense de la toute jeune République promue par Léon Gambetta. Adopter cette perspective de longue durée n'efface pour autant toute l'importance du plébiscite organisé en 1860. Dire que Camillo Cavour essaya d'internationaliser la question en ménageant au pays niçois une indépendance sous protectorat c'est déjà se répéter. Pourquoi Masséna me direz-vous ? Et bien c'est justement à l'insertion d'une famille dans le cadre plus ample de l'historiographie européenne que nous voudrions contribuer en en assumant les errances ce qui était un terme déjà très parlant à la mouvance romantique.

Le genre biographique naquit avec les annalistes de la Rome antique. On prit dès lors l'habitude de graver le *cursus honorum* par des épitaphes commençant inmanquablement par la formule *Dis Manibus*. Avec la christianisation de la mémoire c'est le décret de Gratien au XII<sup>e</sup> siècle qui posa le canon arborescent de la généalogie. Le culte du lignage fut donc d'abord l'attribut de la seule *nobilitas* avec sa filiation strictement agnatique patrilinéaire et ses effets sur les usages matrimoniaux, la primogéniture, l'adoption de surnoms patronymiques et les signes héraldiques avant que sa vulgarisation ne s'inverse vers 1200 lorsque l'héroïsme chevaleresque du *miles* fut réapproprié par les princes<sup>1</sup>. L'historiographie récente a renouvelé la question sur l'écriture de la vie de l'individu en insérant sa parenté comme son appartenance sociale sous la forme de son réseau de relations<sup>2</sup>.

D'après le dictionnaire des *Synonymes français* de l'abbé Girard : « Bourgeois marque une résidence dans les villes, et un degré de condition qui tient le milieu entre la noblesse et le paysan. Citoyen a un rapport particulier à la société politique ; il désigne un membre de l'Etat, dont la condition n'a rien qui doive l'exclure des charges et des emplois qui peuvent lui convenir selon le rang qu'il occupe dans la république. Dans les Etats républicains rien n'est au-dessus de la qualité de citoyen ; la personne même qui gouverne s'en fait honneur ; un Stathouder, un Doge, un Sénateur, un Député sont d'illustres citoyens qui gouvernent leur patrie, et à qui les autres obéissent moins par soumission que par une sage et libre coopération au bon gouvernement. Il y a aujourd'hui plus de vraie noblesse dans un roturier Suisse qui est citoyen d'une patrie que dans un Bacha Turc qui est esclave d'un maître »<sup>3</sup>.

Né à Nice en 1758, André Masséna, fils d'un négociant en vins, cuirs et savons installé à Levens, s'engagea comme mousse à l'âge de 13 ans sur un navire marchand qui le conduisit de port en port de la Méditerranée à l'Atlantique. Faute de se prévaloir d'un titre de noblesse il fallait faire ses preuves pour éventuellement prendre la suite de son père. Son

---

<sup>1</sup> Georges Duby, « La vulgarisation des modèles culturels dans la société féodale », dans Id., *Hommes et structures du Moyen Age*, Paris, 1973.

<sup>2</sup> Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », dans *Annales E.S.C.*, 1989, 6, pp. 1325-1335.

<sup>3</sup> Raymonde Monnier, « La république de Rousseau science de la législation et art de gouverner », dans *Des notions-concept en révolution autour de la liberté politique au 18<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 2003, p. 60.

ascendance et son adolescence témoignent ainsi d'une éducation proche du quotidien des habitants de la petite aisance industrielle du Comté de Nice<sup>4</sup>. André Masséna entra ensuite dès ses 17 ans en 1775 dans le Royal-Italien qu'il quitta le 3 août 1789 avec le grade d'adjudant ce qui pour un roturier était le sommet de la carrière et partit à la retraite à Antibes où il épousa la fille d'un chirurgien. Cette première tranche de vie ne montre en rien le parcours de l'engagé volontaire aux faibles ressources et pour ainsi dire sans loyalisme.

Les temps troublés de la Révolution française vont redistribuer les cartes. Le destin de notre personnage changea ainsi en septembre 1792 lorsqu'il fut nommé lieutenant du 2<sup>ème</sup> bataillon des volontaires de l'armée du Var par le général d'Anselme qui campait alors au camp de La Brague. Le 27 novembre 1792 l'intendant du Comté de Nice réfugié à Tende écrivit : « On m'assure que le baron Giacomini aurait déclaré à un ami qu'il ne croyait pas que la ville de Nice pût un jour retourner sous la domination heureuse de S.M., et que son intention était de favoriser à Nice une république indépendante qui se mettrait sous la protection de la république française »<sup>5</sup>. Masséna fut nommé après l'annexion du comté de Nice général de brigade en août 1793. Avant d'être mis sous les ordres du général Bonaparte lors de la campagne d'Italie en 1796 au cours de laquelle il se distingua particulièrement par sa bravoure sur le pont de Lodi, par son triomphe à Milan, l'occupation de Vérone et enfin lors de la bataille de Rivoli le 14 janvier 1797. Sa réputation fut ternie l'année suivante par la mutinerie des officiers sous ses ordres lors de l'occupation de Rome qui obtinrent son départ<sup>6</sup>.

Il ne fut réhabilité qu'en février 1799 et nommé à la tête de l'armée d'Helvétie mais il perdit son commandement lors des journées des 18 et 19 brumaire. Dès lors son parcours fut une suite d'actes d'éclats et de disgrâces au gré de ses relations presque fratricides avec Napoléon Bonaparte qui tout en lui confiant les missions les plus périlleuses le nomma pourtant duc de Rivoli en 1808, maréchal en 1809, et prince d'Essling en 1810. Il se rallia lors des Cents-Jours mais au lendemain de Waterloo il fut nommé par Fouché commandant de la garde nationale à Paris. Louis XVIII le démit de ses fonctions pour sa fidélité douteuse non seulement en raison de sa participation aux côtés de l'Empereur à Waterloo mais aussi de son manque de collaboration dans le procès intenté contre le maréchal Ney. Il mourut d'une maladie de poitrine à Paris le 4 avril 1817<sup>7</sup>.

Bon à rien dans les fonctions civiles au dire de Napoléon on a peine à croire que André Masséna fut un agent de la pénétration de la Révolution française à Nice contrairement à Joseph Dabray par exemple. Parmi les militaires pour ne citer que le capitaine Joseph Tordo c'est peut-être lors du demi siècle suivant que réapparut dans la mémoire collective leurs positions en faveur de la démocratie parlementaire puisque la biographie de ce dernier fut alors publiée par Rinaldo Anreini à Bologne en 1848<sup>8</sup>. Non sans qu'auparavant, lors du moment exceptionnel de la visite à Nice de Charles-Félix le 25 septembre 1826, la noblesse locale ne soit invitée à décliner ses illustres titres de noblesse<sup>9</sup>.

Le plus célèbre des deux fils du général, François-Victor Masséna vécut à Paris et se désintéressa complètement de la politique comme de l'armée pour devenir un ornithologue. Il vendit sa collection de 12 500 spécimens au docteur Wilson en 1846 qui lui-même en fit hommage à l'Académie des sciences de Philadelphie. Appuyé sur la fortune accumulée par le maréchal Masséna il acquit ainsi une renommée mondiale sans prédisposition particulière. Ironie du sort c'est le moins niçois des fils d'André Masséna qui devint le digne représentant

---

<sup>4</sup> Paul Gonnet, « Les condottières niçois aux temps révolutionnaires », dans *Actes des 115<sup>ème</sup> et 116<sup>ème</sup> Congrès nationaux des sociétés savantes*, T.I., Paris, 1992, pp ; 92-93.

<sup>5</sup> Michèle H. Siffre, « La noblesse niçoise et la révolution française », dans *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice*, 1973, 19.

<sup>6</sup> Jean-Paul Bertaud, « Masséna », dans *Dictionnaire Napoléon*, Jean Tulard (dir.), Paris, 1987, pp. 1150-1151.

<sup>7</sup> Ibid., p. 1151.

<sup>8</sup> Paul Gonnet op. cit., pp. 100-101.

<sup>9</sup> Henri Sappia, « Documents oubliés. Les familles nobles niçoises », dans *Nice-Historique*, 1901-1902.

du naturaliste Charles Darwin. Il engendra quatre fils dont l'un vécut au contraire pleinement dans la tradition de son grand père. Né à Paris le 14 janvier 1836, après des études à Saint-Cyr il est fait chevalier de la légion d'honneur en juin 1859 et c'est en tant qu'officier de l'armée française avec toute la distance que cela imposait qu'il vécut la réunion à la France par le plébiscite des 15 et 16 avril 1860. C'est après cet événement seulement qu'il fit en quelque sorte son retour au pays puisqu'il abandonna l'armée en 1862 et se lança dans la politique ce qui lui valut d'être député dans la circonscription de Grasse en juin 1863.

Quant aux engagés dans ce parcours ils vont poursuivre pour le moins jusqu'en 1860 cette précieuse sorte de filiation que l'on peut appeler l'hérédité immatérielle qui ouvrit sur le mode discursif l'histoire contemporaine en France alors qu'en Italie celle-ci ne naquit qu'à la fin la seconde guerre mondiale au crépuscule du style historiciste développé sous Mussolini<sup>10</sup>. La mémoire controversée en est le précipité qui découle de son usage public. Hors les propos guères convaincant sur la « francisation » revint donc alors sur le tapis de savoir quel Etat se profilait<sup>11</sup> tout au moins jusqu'au 2 août 1848 lorsque Charles-Albert décréta « la levée en masse de la population pour la défense de la patrie »<sup>12</sup>. La mémoire héroïsante, elle, se manifeste pour ainsi dire pour cristalliser et par conséquent contrôler le mode de reproduction du mythe. C'est à proprement parler au lent mouvement de libération de la pensée dont l'effet sociétal a imposé cette désintégration de l'unité du savoir justement après la guerre de 1870 avec le développement du positivisme en France et en Allemagne qu'échoit la mémoire historicisée<sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup> Emilio Gentile, *La religion fasciste. La sacralisation de la politique dans l'Italie fasciste*, Paris, 2002, pp. 197-251.

<sup>11</sup> Thierry Couzin, « Le renouvellement d'une identité de frontière. Les effets des bouleversements internationaux sur la notabilité dans le comté de Nice : 1792, 1848, 1870 », dans *Cahiers de la Méditerranée*, 2007, 74, pp. 157-160.

<sup>12</sup> Decreto 2 agosto 1848, dans *Raccolta degli Atti del Governo di S.M. il Re di Sardegna*, ADAM, F.S.

<sup>13</sup> Hubert Heyries, *Garibaldi. Héros d'une Europe en quête d'identité*, Nice, 2007, 203 p.